

## FICHE DE POSTE

**POSTE :** DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES DU CONTROLE ET DE LA PREVENTION DES RISQUES

**FILIERE :** Management

**FAMILLE METIERS :** Protection de l'environnement

### ACTIVITES :

Le/La Directeur des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Prévention des Risques reçoit compétence générale pour toutes les questions relatives à l'arsenal juridique se rapportant à la protection de l'environnement et veille à son application en accord avec les politiques et orientations gouvernementales.

Le/La Directeur des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Prévention des Risques reçoit également compétence générale pour développer et appliquer les instruments de prévention et de conformité environnementales, notamment à travers l'évaluation environnementale et le contrôle environnemental, et veille à l'élaboration des normes et des règles de référence relatifs à la protection de l'environnement.

### MISSIONS :

Le/La Directeur des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Prévention des Risques est chargé de :

- Elaborer les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs au domaine d'intervention du département, en concertation avec les directions concernées ;
- Veiller à la conformité des conventions que le département envisage de signer avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- Assurer la veille juridique et fournir la consultation juridique aux autres entités du département ;
- Gérer les contentieux et suivre les poursuites judiciaires conformément aux textes législatifs en vigueur.
- Assurer le contrôle des installations et des matières et s'assurer de leur conformité aux dispositions légales et aux normes de qualité, de sécurité et de prévention des risques relatives en vigueur ;
- Elaborer les normes et références de base dans les domaines d'attribution du Département, en coordination avec les parties prenantes concernées ;
- Etudier les demandes d'accréditation ainsi que les demandes d'autorisations et d'agrément dans les domaines du contrôle de la qualité, de la sécurité et de la prévention des risques concernant les installations et aux produits énergétiques et Miniers ;
- Organiser les activités d'importation, de stockage et de transport des matières utilisées dans les domaines de l'énergie, des mines et de la géologie ;
- Suivre et accompagner les activités des laboratoires d'analyse du Département ;
- Encourager la recherche, l'innovation et le transfert de la technologie dans les domaines du contrôle et de l'évaluation environnementaux ;
- Elaborer des rapports et des bilans semestriels pour synthétiser et documenter les activités du Département.

## **COMPETENCE REQUISE POUR LE POSTE**

### **Les savoirs :**

- Maîtrise des stratégies, des programmes et des domaines d'interventions de l'autorité gouvernementale en charge de la Transition Energétique ;
- Connaissance en droit et particulièrement le droit dans les domaines de l'énergie et des mines ;
- Rédaction de projets textes juridiques.

### **Les savoir-faire :**

- Maîtrise des techniques de négociation ;
- Influence et persuasion ;
- Veille informationnelle favorisant la prise de décision des parties prenantes ;
- Aisance communicationnelle et maîtrise des langues (Arabe, Français et Anglais).

### **Les savoir-faire comportementaux :**

- Etre organisé et méthodique,
- Maîtriser les techniques d'influence et de persuasion ;
- Observer la confidentialité,
- Résister au stress et être proactif,
- Savoir déléguer et simplifier les procédures,
- Gérer le temps,
- Travailler en équipe.

## **RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :**

Le/La Directeur des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Prévention des Risques relève directement du Secrétaire Général du Département.

Le/La Directeur des Affaires Juridiques, du Contrôle et de la Prévention des Risques supervise les divisions suivantes :

- Division des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- Division du contrôle Technique et de la Sécurité ;
- Division de la Prévention des Risques.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il (elle) peut avoir d'autres relations avec d'autres entités internes et externes du DD.

## **EXIGENCES DU POSTE :**

- Disposer d'un haut niveau d'enseignement et de la qualification exigible ;
- Minimum 10 ans d'expériences dont au moins 04 ans au poste de chef de division ou équivalent dans le secteur privé ;
- Justifier d'une parfaite connaissance du fonctionnement de l'administration et de la gestion des affaires publiques.
- Maîtrise des langues : Arabe ; Français ; Anglais.